
BIEN-ÊTRE COLLECTIF ET SPORTS

Le centre multifonctionnel a bénéficié de l'installation d'un système de climatisation et d'un échangeur d'air, offrant ainsi un confort accru aux enfants inscrits au camp de jour en été et améliorant l'environnement pour les activités sportives et communautaires le reste de l'année.

Ces améliorations permettent également une réduction significative des coûts d'électricité liés à l'exploitation du centre multifonctionnel. Elles s'inscrivent dans une volonté de réduire l'empreinte écologique de nos bâtiments municipaux, en favorisant des choix durables et responsables.

Nous avons également réalisé avec succès l'aménagement d'un anneau de glace dans le sentier, permettant aux familles de profiter de l'hiver dans un espace convivial et sécuritaire.

CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

Notre bibliothèque municipale, auparavant saturée, a bénéficié d'un agrandissement ciblé. Bien que l'espace de lecture et d'activités culturelles n'ait pas augmenté de façon significative, ce réaménagement a permis une meilleure organisation de la collection, une circulation plus fluide et une capacité accrue à acquérir de nouveaux livres, bonifiant ainsi l'expérience des usagers.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET PLANIFICATION À LONG TERME

En matière d'urbanisme, la municipalité a mis en place des droits de préemption sur certains immeubles stratégiques, nous permettant de réserver des terrains pour des projets municipaux futurs en lien avec nos priorités de développement.

De plus une modification réglementaire a été apportée à certaines zones résidentielle notamment dans le secteur Penville Baie, permettant de respecter nos objectifs de densification minimaux tout en répondant à la forte demande de logements sur notre territoire. Cette décision s'inscrit dans une volonté claire d'un développement réfléchi et durable.

Dans le cadre des projets en cours, la municipalité a également obtenu, à titre de contribution en fin de parc, un terrain situé dans le secteur Penville Baie. Ce terrain permettra, à moyen terme, d'aménager un nouveau parc, venant ainsi enrichir l'offre en espaces verts et en lieux de rassemblement pour les citoyens du secteur.

La municipalité a également acquis, à titre de contribution de fin de parc, une nouvelle portion de terrain destinée à l'agrandissement du sentier pédestre ainsi qu'un lot situé dans le parc industriel, pouvant accueillir de futures infrastructures municipales. Ces acquisitions témoignent de notre volonté de planifier stratégiquement notre territoire et de répondre aux besoins présents et futurs de notre communauté.